

MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC

Rapport d'activité

2010-2011



{Photo : Patrice Audet}

Mouvement allaitement du Québec (MAQ)

95, 1re Avenue

Laval (Québec) H7H 2G9

mouvement_allaitement_quebec@yahoo.ca

Table des matières

Mot de la présidente	2
Rappel historique	3
Création	3
Mandats initiaux.....	3
Premières inscriptions	3
Réorientation du MAQ.....	4
Rapport d'activité 2010-2011	5
Comité exécutif provisoire.....	5
Représentation du MAQ	6
Rencontre des membres	8
Membres du MAQ	10
Comité exécutif	11
Comité communication	12
Comité réunion des membres.....	13
Comité formation académique	13
Comité publicité sociale.....	14
Conclusion	15
Remerciement	15
Annexe	16

Note : la majorité des membres du MAQ étant des femmes, le genre féminin est utilisé dans ses documents dans le but d'alléger le texte; il comprend également les membres masculins.

Mot de la présidente

Concevoir un enfant naturellement, lors d'un acte d'amour entre les parents, est la norme dans notre société. Certains parents, pour des raisons médicales ou d'orientation sexuelle, ont recours à l'insémination artificielle. Sont-ils pour autant de moins bons parents? Cette question est déplacée. L'allaitement devrait être perçu par tous de la même façon. Il devrait être le geste d'amour qui suit naturellement la naissance d'un enfant. L'alimentation au biberon devrait être l'exception pour ceux qui, pour des raisons physiologiques, médicales, psychologiques ou autres, n'allaitent pas leur bébé. Ces parents ne seraient alors pas jugés, mais soutenus. Ainsi, l'allaitement serait la norme dans notre société.

La société québécoise est toutefois très ambivalente vis-à-vis de l'allaitement. D'un côté, il y a toute la promotion des bienfaits du lait maternel, lequel est de plus en plus dissocié de l'allaitement au sein. De l'autre côté, les mères sont souvent ostracisées lorsqu'elles allaitent dans un lieu public, parfois même dans leur propre maison à l'occasion de visites familiales.

Il faut également parler des effets pervers des publicités pour les laits de substitution. Bien que le Canada ait endossé le *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* lors de son adoption par l'*Assemblée mondiale de la santé* (OMS) en 1981, aucune loi n'y a fait suite. Depuis, les pratiques de mises en marché qui y contreviennent, y compris les publicités, sont nombreuses et régulières. En 2011, pour la première fois une publicité pour un lait industriel a été largement diffusée sur les chaînes de télévision privées et publiques au Québec. Le message est très clair : « un bébé heureux que maman nourrit facilement ». Les parents de bébés allaités sont directement visés.

Dans ce contexte, certaines femmes peuvent percevoir l'allaitement comme un sacrifice nécessaire afin de « donner le meilleur à leur enfant ». La recommandation de *Santé Canada* d'allaiter exclusivement les six premiers mois est largement diffusée mais les mères sont peu soutenues en ce sens; alors que la recommandation de poursuivre l'allaitement de l'enfant jusqu'à deux ans et au-delà est le plus souvent occultée. L'allaitement est de plus en plus décrit et perçu comme un mode d'alimentation du nouveau-né parmi d'autres, alors qu'il devrait être la norme! (même s'il est le plus recommandé). Pourtant, tous les parents qui ont vécu un allaitement comme une expérience positive savent que mettre un enfant au sein ne peut se résumer à l'alimenter.

Le *Mouvement allaitement du Québec* (MAQ) rassemble des personnes de tous les milieux qui veulent agir sur notre société pour que l'allaitement devienne la norme au Québec en créant, notamment, des environnements favorables. N'agir que sur les individus revient à mettre une pression importante sur les épaules des femmes, qui doivent « performer » dans leur allaitement autant que dans les autres domaines, sans tenir compte de leur histoire ni de leurs émotions.

Raphaëlle Petitjean
Présidente du comité exécutif

Rappel historique

Création

Le MAQ a été créé le 7 avril 2009 afin de contribuer à la création d'environnements favorables à l'allaitement maternel au Québec par la mise en place d'un lieu de concertation indépendant ouvert à tous les acteurs en allaitement (organismes communautaires, établissements d'enseignement, associations professionnelles, réseau de la santé, etc.). Il a été conçu comme un élément mobilisateur pour répondre à un besoin de réseautage largement exprimé et pour proposer des projets novateurs à l'échelle locale, régionale et provinciale.



{Source : MAQ}

Mandats initiaux

1. Épauler les quatre représentantes du comité de programme d'*Enfanter le monde* 2010, organisé par l'*Association de la Santé publique du Québec* (ASPQ) pour la mise en place d'une vitrine destinée à présenter l'allaitement au Québec aux participants du 3^e Forum international du *World Alliance for Breastfeeding Action* (WABA).
2. Partager des savoirs, savoir-faire, réalisations, outils, expériences, stratégies favorisant l'allaitement au Québec.
3. Œuvrer pour faire reconnaître le *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* (le Code) dans la loi. Cet aspect du mandat est la priorité d'*INFACT Québec* et le MAQ voulait s'y associer.
4. Déterminer le mandat du MAQ, s'il y a lieu, après l'évènement *Enfanter le monde*.

Premières inscriptions

Près de soixante personnes provenant de milieux aussi divers que celui des organismes communautaires, des CLSC, des centres accoucheurs, des universités, des directions de santé publique et du monde médical désiraient recevoir de l'information et, pour certains, participer à la création du MAQ. Un groupe Yahoo a été ouvert pour déposer les documents, par exemple les comptes-rendus des rencontres, et pour permettre aux personnes inscrites d'échanger sur un forum de discussion.

Réorientation du MAQ

Suite au retrait de WABA du congrès *Enfanter le monde*, le mandat du MAQ en lien avec la vitrine est devenu désuet. De plus, le mode de fonctionnement ne semblait pas répondre adéquatement aux besoins des membres, ni à l'actualisation des mandats. Les membres présentes à la réunion du 1^{er} octobre 2009 ont décidé de mettre en place un comité exécutif provisoire pour mieux structurer le MAQ.

Six personnes se sont proposées pour constituer ce comité :

- Micheline Beaudry, professeure retraitée, nutrition publique, *Université Laval*
- Carole Dobrich, présidente, *INFACT Québec*
- Louise Dumas, professeure-chercheure en sciences infirmières, *Université du Québec en Outaouais*
- Julie Lauzière, professionnelle de recherche, nutrition publique, *Université Laval*
- Raphaëlle Petitjean, coordonnatrice, *Fédération québécoise Nourri-Source*
- Nicole Pino, coordonnatrice, *Regroupement Naissance-Renaissance*

De plus, Monik St-Pierre, répondante en allaitement à la Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale, a facilité la tenue des réunions téléphoniques et apporté un important soutien aux membres de l'exécutif provisoire du MAQ.



{Photo : Julie Magnan}

Rapport d'activité 2010-2011

Comité exécutif provisoire

Entre avril et novembre 2010, le comité exécutif provisoire a tenu sept réunions téléphoniques en vue de préparer la rencontre des membres du 27 novembre 2010.

Structuration du MAQ

Le mandat principal du comité exécutif provisoire était de proposer une structure et un mode de fonctionnement du MAQ pour assurer sa pérennité. Le comité a élaboré les documents suivants afin de les soumettre aux membres :

- Historique, y compris le contexte et les mandats initiaux;
- Mandats;
- Déclaration de principes;
- Définition des membres et formulaire d'adhésion;
- Comités de travail suggérés et leurs mandats.



Pour permettre au MAQ de rassembler ses membres et pour faire face aux frais de représentation, un financement discrétionnaire a été demandé au Dr Yves Bolduc, ministre de la Santé et Services sociaux.

Communication avec les membres

Plusieurs courriels ont été envoyés aux personnes inscrites sur la liste d'envoi du MAQ. En particulier, un message a été envoyé pour expliquer la création du comité exécutif provisoire et la fermeture temporaire du groupe Yahoo. Le groupe de discussion a été mis en veille à cause du manque de lignes directrices, indispensables pour une saine utilisation.

Un sondage a été réalisé afin de choisir la meilleure date pour la tenue de la réunion des membres prévue au mois de novembre à Québec.



Représentation du MAQ

Représentation auprès du *World Alliance for Breastfeeding Action (WABA)*

WABA Global Breastfeeding Quilt

Le World Alliance for Breastfeeding Action (WABA) ou Alliance mondiale pour l'allaitement maternel est un réseau mondial de personnes et d'organisations concernées par la protection, la promotion et le soutien de l'allaitement maternel dans le monde entier. Ses actions s'appuient sur la *Déclaration d'Innocenti*, les *Dix liens pour nourrir le futur* et la *Stratégie mondiale pour l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant*. WABA possède un statut consultatif auprès de l'UNICEF et agit à titre d'organisme non gouvernemental ayant également un statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC).



WABA a encouragé ses membres à créer une courtepointe afin de célébrer et commémorer le travail impressionnant réalisé par le réseau mondial de soutien en allaitement. Des organismes provenant de vingt pays ont envoyé soixante-huit panneaux. La courtepointe virtuelle est visible sur le site internet de WABA, tandis que le produit fini sera exposé lors des différents événements organisés par WABA.

Pour illustrer le thème choisi par le MAQ « Allaiter n'importe où n'importe quand », une photo de Stéphanie Michon a été imprimée sur du tissu puis des motifs et le nom du regroupement ont été brodés.

<http://globalbreastfeedingquilt.net/virtualquilt.htm>

Global Breastfeeding Partners' Forum de WABA

Les membres du comité exécutif provisoire ont préparé un diaporama « *Québec en marche vers l'allaitement pour tous* » présenté au *Global Breastfeeding Partners' Forum* de WABA à Penang (Malaisie) les 16 et 17 octobre 2010 par Carole Dobrich.

WABA a invité les membres du comité exécutif à se joindre à ce forum. Malheureusement, les fonds nécessaires pour envoyer une autre représentante du MAQ n'ont pu être obtenus dans un délai si court. Une lettre de remerciement et d'explications leur a été envoyée, en mentionnant notre grand intérêt à participer aux rassemblements futurs, quand le MAQ sera mieux structuré et mieux financé.



Lettre de regret

Le comité exécutif provisoire a envoyé une lettre de regret à WABA concernant les événements ayant entraîné l'annulation de la tenue de leur troisième forum international à Québec.

Représentation auprès du *World Alliance for Breastfeeding Action-North America* (WABA-NA)

Julie Lauzière a participé à la rencontre de WABA-NA les 10 et 11 juin 2010 à Washington et a invité les personnes présentes à la réunion du MAQ du 27 novembre suivant. Malheureusement, cette date tombait durant la fin de semaine de l'Action de grâce aux États-Unis. Les gens de WABA-NA semblent bien réseautés aux États-Unis et n'ont montré aucun intérêt à servir de liaison pour le Canada. La seule autre représentante du Québec était Monik St-Pierre, répondante en allaitement à la *Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale*, qui a participé à la réunion durant trois heures par visioconférence.

Julie Lauzière est sur la liste d'envoi du WABA-NA et fait le lien avec les autres membres du comité exécutif.

Présentation d'un atelier lors du congrès *Enfanter le monde*



Les 25 et 26 novembre 2010, se tenait à Québec *Enfanter le monde*, premier congrès en périnatalité organisé par l'*Association pour la Santé publique du Québec* (ASPO). Le MAQ y a présenté un atelier de soixante minutes intitulé *Réseau de la santé et groupes communautaires : s'unir pour soutenir les mères dans leur allaitement*. Cet atelier avait pour objectif de familiariser les participantes avec ce qu'est le soutien mère à mère, de comprendre pourquoi ce soutien est si important et de prendre connaissance de projets novateurs de partenariats entre les acteurs du réseau de la santé et des groupes communautaires. Cinq thèmes ont été abordés :

1. Dixième condition de l'Initiative des amis des bébés (IAB) : présentation de cette condition, qui fait le lien entre le réseau de la santé et les groupes communautaires, et de son importance.
2. Données probantes : présentation de données probantes sur l'effet positif du soutien mère à mère pour la réussite de l'allaitement.
3. Organismes communautaires en allaitement à travers le Québec : présentation du *Portrait des groupes et organismes d'entraide et de soutien en allaitement* réalisé en 2007.
4. Travailler ensemble pour mieux soutenir : présentation de quelques exemples concrets de projets novateurs et de collaborations fructueuses entre des intervenants du réseau de la santé et des groupes communautaires au Québec.
5. Mouvement Allaitement du Québec : présentation du MAQ comme lieu de rassemblement de tous les acteurs liés à l'allaitement.

Pour souligner l'aspect rassembleur du MAQ, quatre présentatrices ont été invitées :

- Sandrine Jeanjean, monitrice à la *Ligue La Leche*.
- Raphaëlle Petitjean, coordonnatrice de la *Fédération québécoise Nourri-Source* (FQNS) et membre du comité exécutif provisoire du MAQ.
- Nancy Pilote, consultante en lactation et coordonnatrice du *Comité de concertation des groupes d'entraide en allaitement de la Capitale-Nationale* (COCOGREN).
- Nicole Pino, coordonnatrice du *Regroupement Naissance-Renaissance* (RNR) et membre du comité exécutif provisoire du MAQ.

Leurs frais d'inscription à cette journée du congrès ont pu être assumés par le MAQ grâce au financement discrétionnaire accordé par le ministre de la Santé et des Services sociaux. La présentation est accessible depuis le site internet de l'ASPO :

http://www.aspq.org/documents/file/26-11-10_8h00_maq_atelier-reseau-de-la-sante-et-groupes-communautaires-soutien-allaitement.pdf

Rencontre des membres

Une rencontre a été organisée à Québec le 27 novembre 2010. Toutes les personnes inscrites sur la liste de diffusion du MAQ y ont été conviées et l'invitation a également circulé dans le réseau allaitement québécois. Vingt-neuf personnes issues de différents milieux étaient présentes.

Allaitement Québec a gracieusement prêté ses installations, permettant ainsi de réduire les coûts. Les frais de déplacement des représentantes des organismes communautaires en allaitement ont été remboursés à même le fond des *Groupes et organismes d'entraide et de soutien en allaitement* (GOESA). Ce fonds provenait de la partie non utilisée de la participation financière des groupes présents à la deuxième rencontre nationale des GOESA en 2007, il était destiné à faciliter la rencontre entre les groupes du Québec. Sa gestion avait été confiée au *Regroupement Naissance-Renaissance* (RNR); ce fonds est maintenant épuisé. Le financement reçu du ministre de la Santé et des Services sociaux a permis d'offrir un dîner aux personnes présentes et de rémunérer un animateur. Cependant, le montant reçu était insuffisant pour rembourser les frais de déplacement des autres participantes.

Cette rencontre, organisée par le comité exécutif provisoire, se voulait le coup d'envoi du MAQ en tant qu'association structurée et viable. Quatre objectifs étaient visés :

- Identifier des projets prioritaires pour le MAQ;
- Proposer une structure de fonctionnement;
- Procéder à l'adhésion officielle des membres;
- Répartir les tâches entre les membres.



Fondements du MAQ

Déclaration de principes

La déclaration de principes a été adoptée telle que présentée (document en annexe).

Mandats

Les mandats proposés par le comité exécutif provisoire ont été légèrement modifiés suite aux commentaires de l'assemblée pour devenir :

1. Partager les savoirs, les savoir-faire, les réalisations, les outils, les expériences et les stratégies favorisant l'allaitement au Québec.
2. Soutenir, participer à, et éventuellement initier, des actions politiques afin d'influencer les décideurs pour qu'ils s'engagent à agir en faveur de l'allaitement maternel.
3. Soutenir, participer à, et éventuellement initier, des actions médiatiques et des activités de marketing social afin d'influencer et d'informer la population en faveur de l'allaitement maternel.
4. Assurer le lien avec des mouvements visant à créer une culture d'allaitement à travers le monde, en particulier WABA.

Projets prioritaires

Grâce à une animation professionnelle, les personnes présentes se sont livrées à un exercice de cocréation du type « World café ».

En premier lieu, les participantes ont répondu à la question : « D'ici deux ans, quels sont les changements à apporter pour contribuer à la création d'environnements favorables à l'allaitement au Québec? ».



{Source : MAQ}

Pour la deuxième étape, les participantes ont proposé des idées d'actions concrètes qui pourraient être réalisées au cours des deux prochaines années.

Huit thèmes ont émergé : (1) administration et financement (comité exécutif), (2) banques de lait, (3) le Code, (4) co-dodo, (5) communication/partage (comité communication), (6) formation académique, (7) milieux de vie et (8) publicité sociale.

Les membres actives ont ensuite déterminé les deux projets à retenir pour 2011-2012. Trois thèmes ont été exclus d'emblée :

- le Code puisqu'il s'agit du mandat principal de INFACT Québec;
- le co-dodo puisqu'une coroner y travaille déjà;
- la banque de lait qui a été associé au comité exécutif puisqu'il s'agit essentiellement d'une représentation à effectuer auprès d'Héma-Québec.

Parmi les trois thèmes restants, ceux de la formation académique et de la publicité sociale ont été retenus, laissant les milieux de vie de côté pour le moment.

Structure et définition des membres

La structure proposée par le comité exécutif provisoire a été adoptée. Les personnes présentes se sont donc réparties en deux catégories de membres.

- **Membres amies** : pour recevoir quelques fois par année de l'information par courriel sur l'évolution des travaux du MAQ et participer à ses diverses rencontres, mais sans droit de vote.
- **Membres actives** : pour participer aux travaux d'au moins un des comités du MAQ de même qu'à ses réunions des membres, et ce, avec droit de vote.

Les personnes présentes sont devenues les premières membres officielles du MAQ. L'assemblée a procédé aux premières élections pour choisir les cinq membres du comité exécutif. Quatre autres comités de travail ont été créés pour permettre au MAQ de remplir ses mandats et de faire avancer les projets retenus.

<i>Comités permanents</i>	<i>Comités de projets</i>
Comité exécutif Comité communication Comité réunions des membres	Comité formation académique Comité publicité sociale

Les membres du comité exécutif se sont également réparties sur les autres comités afin d'assurer la cohésion de l'ensemble.

Membres du MAQ

À l'issue de la rencontre du 27 novembre, le MAQ regroupait déjà vingt-neuf membres, dont quinze membres actives. Une invitation à devenir membre du MAQ a été envoyée aux personnes de la liste d'envoi initiale qui n'étaient pas présentes. Cette invitation a également circulé dans différents réseaux du Québec.

Au 31 mars 2011, le MAQ comptait cinquante-trois membres, issues du milieu public, privé ou communautaire. Il y a des consultantes en allaitement, des infirmières, des nutritionnistes, des bénévoles pour le soutien en allaitement, des accompagnantes à la naissance, des sages-femmes, des médecins, des professeures, des chercheuses, des répondantes régionales en allaitement, etc.

<i>Membres</i>	<i>Actives</i>	<i>Amies</i>	Total
<i>Individuelles</i>	11	32	43
<i>Individuelles représentant une organisation</i>	6	4	10
Total	17	36	53

Toutes les membres ont reçu le compte rendu de la rencontre du 27 novembre. Elles ont également été sondées afin de trouver la meilleure date pour une rencontre au printemps 2011. Le comité exécutif a préféré reporter la prochaine réunion des membres à l'automne 2011 pour permettre une plus grande participation et une meilleure préparation.

Comité exécutif

Composition

Personnes élues lors de la rencontre du 27 novembre 2010 :

- Raphaëlle Petitjean, présidente, coordonnatrice de la *Fédération québécoise Nourri-Source*;
- Nicole Pino, vice-présidente, coordonnatrice du *Regroupement Naissance-Renaissance*;
- Julie Lauzière, secrétaire, professionnelle de recherche en nutrition publique de l'*Université Laval*;
- Patricia Langevin, trésorière, consultante en lactation IBCLC;
- Micheline Beaudry, administratrice, professeure retraitée en nutrition publique de l'*Université Laval*.



{Dessin : R. Petitjean}

Mandats

- Administrer le MAQ;
- Voir à la mise en œuvre du plan d'action pour l'année en cours;
- Établir les contacts avec les organismes internationaux, canadiens et provinciaux en lien avec l'allaitement maternel;
- Représenter les membres du MAQ sur les tables provinciales en allaitement et en périnatalité;
- Faire le lien avec les autres comités du MAQ;
- S'assurer que toutes les membres honorent leurs engagements;
- Planifier l'ordre du jour des réunions des membres;
- Conserver les archives;
- Éventuellement, établir la légitimité du MAQ (enregistrer l'OSBL);
- Rechercher un financement de base.

Fonctionnement

Le comité exécutif a tenu quatre cyberconférences entre décembre 2010 et mars 2011. Le mode de fonctionnement a été défini et les tâches ont été réparties afin d'assurer une conservation fiable des archives, la tenue à jour de la liste des membres, la tenue de la comptabilité, etc.

Des recherches ont été effectuées pour ouvrir un compte bancaire de type association au nom du *Mouvement allaitement du Québec*. Le MAQ n'étant pas encore immatriculé, l'ouverture d'un tel compte était plus difficile.

Enregistrement

Le comité exécutif a déposé une demande auprès du *Registraire des entreprises du Québec* afin de procéder à l'immatriculation du MAQ en tant qu'association. L'incorporation de l'organisme sera faite lorsque les documents requis seront prêts. L'enregistrement permet, entre autres, de réserver le nom.

Mise à jour des documents

Le comité exécutif a procédé à la mise à jour des documents présentés aux membres.

Collaborations et contributions

Évaluation des lignes directrices en allaitement

Pour répondre à une demande de l'équipe de recherche de l'université McGill travaillant à l'évaluation des lignes directrices en matière d'allaitement, le MAQ leur a fourni un certain nombre de documents le concernant. Cette étude se déroule dans le cadre d'une action concertée du *Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture*.

Activités dans le réseau scolaire pour créer une culture d'allaitement

Le MAQ a reçu une demande pour participer à l'élaboration d'un projet visant à recréer une culture d'allaitement par le biais d'activités dans le réseau scolaire, en touchant non seulement les jeunes, mais aussi leurs proches. Ce projet entre dans les mandats du MAQ, mais ce sujet n'a pas été retenu par les membres lors de la rencontre du 27 novembre 2010. Le comité exécutif a jugé que les ressources financières et humaines sont insuffisantes pour que le MAQ s'engage à ce moment-ci dans un troisième projet.

Le comité exécutif a proposé de diffuser de l'information sur le projet afin de recruter des collaborateurs, et de fournir éventuellement des lettres d'appui pour les demandes de financement.

Comité communication

Mandats

- Travailler à l'élaboration d'un site Internet pour le MAQ;
- Répondre aux questions des membres (en référant à l'exécutif, si nécessaire);
- Tenir les membres informées de tous les sujets pertinents (conférences, nouveaux outils disponibles, annonces importantes de WABA, etc.). En fait, être à l'affût de ce qui se passe en allaitement au Québec et dans le monde.

Réalisations

Au 31 mars 2011, le *Comité communication* du MAQ était composé de cinq personnes, dont deux représentantes du comité exécutif, qui se sont réunies une fois sur *Skype*. Elles ont d'abord pris connaissance des idées proposées lors de la rencontre du 27 novembre 2010 ainsi que des priorités émises par le comité exécutif en lien avec les communications. Pour la prochaine année, les priorités retenues par le *Comité communication* sont :

- (i) créer un site internet pour le MAQ;
- (ii) créer un logo ou une image graphique pour le MAQ;
- (iii) identifier des stratégies pour recruter plus de membres;
- (iv) revoir le texte servant à présenter le MAQ.

Comité réunion des membres

Mandats

- Organiser les journées de réunion des membres;
- Préparer les réunions selon les directives de l'exécutif;
- Animer les réunions, prendre les notes, faire les comptes rendus;
- Réserver la salle et le restaurant au besoin;
- Valider les comptes rendus.

Réalisations

Au 31 mars 2011, le *Comité réunion des membres* du MAQ était composé de quatre personnes, dont une représentante du comité exécutif. Ce comité n'a pas eu de réunion, la rencontre des membres initialement prévue en juin 2011 ayant été reportée au mois de novembre.

Comité formation académique



Mandats

Œuvrer pour assurer une harmonisation des compétences minimales en allaitement de tou(te)s les professionnel(le)s de la santé de la province, et ce, à travers le contenu de base dans leur cursus académique.

Réalisations

Au 31 mars 2011, le *Comité formation académique* du MAQ était composé de cinq personnes, dont une représentante du comité exécutif. Depuis janvier, les membres de ce comité se sont réunies sur *Skype* à trois reprises. Les membres ont d'abord échangé sur leur vision du travail à accomplir, conscientes que dans le meilleur des scénarios, ce n'est que dans une dizaine d'années que l'on pourrait voir de nouvelles vagues de professionnelles de la santé équipées des compétences minimales en allaitement. Diverses stratégies pour y arriver ont été abordées. Pour la prochaine année, ce comité retient principalement

- (v) la mise à jour du travail réalisé par Julie Lauzière en 2008, et dans un autre contexte, pour connaître le contenu en allaitement des programmes de formation de base des professionnelles de la santé, travail qui a été examiné avec la participation de Julie (priorité : médecins, infirmières, nutritionnistes, sages-femmes, dentistes, pharmaciens...).



- (vi) la planification et la préparation d'un panel aux *Journées annuelles de la Santé publique* (JASP) 2012 pour rejoindre les professeures responsables de ces programmes de formation dans les universités et les CÉGEP du Québec. Ce panel aura pour but de créer une motivation parmi les participantes pour les amener à vouloir revoir et à améliorer la formation de base des professionnelles de la santé concernées en matière d'allaitement maternel (sa protection, le soutien aux mères qui allaitent et sa promotion).

Comité publicité sociale

Mandats

Organiser une campagne de publicité sociale en faveur de l'allaitement maternel.

Réalisations

Au 31 mars 2011, le *Comité publicité sociale* du MAQ était composé de trois personnes, dont une représentante du comité exécutif. Les membres de ce comité ont choisi de réaliser une vidéo visant la sensibilisation de la population québécoise aux droits des femmes d'allaiter en public pour être diffusée sur les médias sociaux (YouTube, Facebook, etc.). Ce projet a l'avantage de nécessiter peu de moyens financiers et de donner de la visibilité à l'allaitement et au MAQ.



Conclusion

Le besoin de créer un lieu de concertation sur l'allaitement, indépendant et ouvert à tous, a été largement exprimé, surtout depuis que le *Comité québécois en allaitement* (CQA) du *Ministère de la Santé et des Services sociaux* est inactif. De nombreuses personnes étaient présentes lors des deux premières réunions du MAQ en 2009. Le groupe Yahoo comptait près de soixante contacts lors de sa fermeture.

Transformer cette énergie en un mouvement cohérent, efficace et durable dans le temps est un défi de taille que les membres du comité exécutif ont commencé à relever. Beaucoup de travail reste à accomplir pour obtenir un financement de base récurrent.

Le succès de la rencontre des membres de novembre 2010 est de bon augure pour l'avenir du MAQ. La création des comités de travail permettra certainement au MAQ de poser des gestes concrets dans un avenir proche. Pour cela, il faudra maintenir la motivation des membres actives et en recruter de nouvelles. Il faudra surtout obtenir le financement de base nécessaire à la mise en place d'une permanence, indispensable à la pérennité de l'organisme.

L'exercice 2011-2012 est déjà commencé, les comités de travail ont défini leurs priorités et avanceront selon leurs mandats. Une réunion des membres est prévue le 9 novembre 2011 à Laval, elle sera peut-être doublée d'une assemblée de fondation.

Le coffrage est en place, les fondations sont prêtes à être coulées pour ancrer solidement le MAQ dans tous les milieux sociaux et professionnels de la société québécoise. Grâce à la participation de toutes ses membres, le MAQ ne sera pas seulement un lieu de concertation, mais bien un moteur pour la création d'environnements favorables à l'allaitement au Québec, afin que les femmes puissent vivre une expérience heureuse d'allaitement et ce, aussi longtemps qu'elles le désirent.

Remerciement

Merci au *ministre de la Santé et des Services sociaux* pour l'attribution de notre premier financement.

Merci à toutes les membres actives pour leur temps et leur énergie.

Merci à toutes les membres amies pour leur soutien et les coups de main ponctuels.

Merci à toutes les autres personnes qui ont aidé le MAQ dans ses différentes activités et dans l'obtention du premier financement ponctuel.

Merci à toutes les mères et à leur famille qui nous insufflent l'envie d'agir pour que notre société progresse.

Raphaëlle, Nicole, Julie, Patricia et Micheline

Annexe

Déclaration de principes du MAQ

Le Mouvement allaitement du Québec (MAQ) a été créé le 7 avril 2009 afin de contribuer à la création d'environnements favorables à l'allaitement maternel au Québec par la mise en place d'un lieu de concertation indépendant ouvert à tous les acteurs en allaitement (organismes communautaires, établissements d'enseignement, associations professionnelles, réseau de la santé, etc.). Il a été conçu comme un élément mobilisateur pour répondre à un besoin de réseautage largement exprimé et pour proposer des projets novateurs à l'échelle locale, régionale et provinciale.

En devenant membre du MAQ, je déclare que j'adhère aux principes suivants :

A. Je considère que l'allaitement maternel est un droit universel de toutes les mères et de tous les enfants, et je travaillerai à protéger, soutenir et promouvoir ce droit.

J'appuie la [Déclaration Innocenti 2005 – L'alimentation du nourrisson et du jeune enfant](#)¹ (la Déclaration) et j'agirai de façon à faciliter l'atteinte de ses cibles opérationnelles. Ce bref, mais puissant, énoncé sur l'importance globale de l'allaitement et d'une alimentation complémentaire appropriée spécifie les responsabilités qui incombent à toutes les parties (gouvernements, fabricants et distributeurs de produits visés par le [Code international de commercialisation des substituts du lait maternel](#)² (le Code), organisations non-gouvernementales d'utilité publique, organisations multilatérales et bilatérales et institutions financières internationales) de mettre en œuvre des programmes pour promouvoir, protéger et soutenir l'alimentation optimale des nourrissons et des jeunes enfants.

« Conformément aux principes communément admis des droits de la personne humaine, en particulier ceux énoncés dans la [Convention relative aux droits de l'enfant](#)³, le but visé est de créer un environnement permettant aux mères, aux familles et aux autres personnes qui s'occupent des enfants de choisir en pleine connaissance de cause une alimentation optimale, qui est définie comme un allaitement maternel exclusif jusqu'à l'âge de six mois, suivi par l'introduction d'une alimentation complémentaire appropriée en parallèle avec la continuation de l'allaitement au sein jusqu'à l'âge de deux ans ou au-delà. Cet objectif suppose un soutien pratique qualifié pour que les nourrissons et les jeunes enfants bénéficient du niveau de santé et de développement le plus élevé possible, comme c'est le droit universellement reconnu de tout enfant. »⁴

La Déclaration comprend neuf cibles opérationnelles dont les quatre premières sont reprises de la Déclaration 1990.

¹ <http://www.unicef-irc.org/publications/436>

² www.who.int/nutrition/publications/code_french.pdf

³ <http://www.unicef.org/french/crc/>

⁴ Page 2 de la Déclaration, édition 2007.

Désigner un coordonnateur national doté de pouvoirs appropriés et créer un comité national multisectoriel pour la promotion de l'allaitement maternel, composé de représentants des services gouvernementaux compétents, d'organisations non gouvernementales et d'associations professionnelles dans le domaine de la santé.

Faire en sorte que chaque établissement assurant les prestations de maternité respecte pleinement les [dix conditions pour le succès de l'allaitement maternel](#)⁵ énoncées dans la *Déclaration conjointe de l'OMS et de l'UNICEF sur l'allaitement et les services de maternité*⁶.

Mettre en œuvre intégralement les principes et l'objectif du *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* et des résolutions pertinentes adoptées ultérieurement par l'Assemblée mondiale de la santé.

Promulguer des lois novatrices protégeant le droit des femmes qui travaillent d'allaiter leur enfant et adopter des mesures pour assurer leur application.

La Déclaration comprend de plus cinq cibles opérationnelles supplémentaires tirées de la [Stratégie mondiale OMS/UNICEF pour l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant](#)⁷.

Élaborer, appliquer, suivre et évaluer une politique complète d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant dans le contexte des politiques et programmes nationaux concernant la nutrition, la santé de l'enfant et la santé reproductive, ainsi que la réduction de la pauvreté.

Faire en sorte que le secteur de la santé et les autres secteurs pertinents protègent, encouragent et soutiennent l'allaitement maternel exclusif pendant six mois et la poursuite de l'allaitement jusqu'à l'âge de deux ans ou au-delà, tout en donnant aux femmes l'accès aux moyens nécessaires – dans la famille, dans la communauté et au travail – pour y parvenir.

Encourager une alimentation complémentaire adéquate, sécuritaire et appropriée, introduite au moment voulu, tout en poursuivant l'allaitement maternel.

Apporter des conseils sur l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant dans des situations de difficulté exceptionnelle et sur le soutien dont ont besoin en pareil cas la mère, la famille et les autres personnes qui s'occupent des enfants.

Envisager les nouvelles mesures législatives ou autres nécessaires, dans le cadre d'une politique complète d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, pour donner effet aux principes et au but du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel ainsi qu'aux résolutions pertinentes adoptées ultérieurement par l'Assemblée mondiale de la Santé.

B. J'appuie les [Lignes directrices en allaitement maternel au Québec](#)⁸ émises par le Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

⁵ <http://www.unicef.org/french/sowc98/r051.htm>

⁶ Organisation mondiale de la Santé (1989). *Protection, encouragement et soutien à l'allaitement maternel. Le rôle spécial des services liés à la maternité*. Déclaration conjointe de l'OMS et de l'UNICEF, Genève, OMS.

⁷ <http://www.who.int/nutrition/publications/infantfeeding/9241562218/en/index.html>

⁸ <http://msssa4.msss.gouv.qc.ca/fr/document/publication.nsf/fb143c75e0c27b69852566aa0064b01c/134a35e195595a8485256acb0053a12f?OpenDocument>